

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation 03/02/2023	
Date d'affichage 03/02/2023	
Nombre de conseillers	
En exercice	15
Présents	10
Votants	15

L'an deux mil vingt-trois, le 09 février à 19 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MARTIN, Maire,

Présents : Jean-Claude MARTIN- Florence CARELLO - Jocelyne MAUREL- Didier FRAISSINET- Roland HUTTIER- Dolores PILLARD- Isabelle CARDEAU- - Sandrine GAIDON- Lydie Casara- DADDIO Valerie

Pouvoirs : Michel LOZANO donne pouvoir à Jocelyne MAUREL- Jonathan PASCUTTO donne pouvoir à Dolores Pillard- Killian FAVRE donne pouvoir à Florence CARELLO- Jean Paul PITOLLA donne pouvoir à Jean-Claude MARTIN- Stephane FRASCONI donne pouvoir à Isabelle Cardeau- Valérie DADDIO donne pouvoir à Lydie Casara

Secrétaire de séance :

Délib :05_2023

Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de la rénovation de l'oratoire communal « Notre Dame de l'Assomption »

La commune de BONSON compte un patrimoine sacré ayant subi les outrages du temps. La commune souhaite donc s'engager dans un vaste programme de réhabilitation de son patrimoine mobilier et immobilier s'inscrivant aussi dans un projet plus construit de valorisation touristique du patrimoine historique et culturel en y associant aussi les habitants de la commune et l'école à travers de réels projets de médiation culturelle.

Les projets initiés sont nombreux et ont abouti à une rénovation importante.

Ils visent à :

- Valoriser ce patrimoine culturel d'une très grande richesse
- Valoriser les traditions Bonsonnoises
- Impliquer les Bonsonnois dans la vie de la commune par le biais du patrimoine
- D'asseoir la commune comme place forte de la route des Brea (sentier culturel à travers l'arrière-pays niçois qui propose les itinéraires pour faire découvrir la peinture primitive niçoise)
- Créer un parcours touristique mêlant patrimoine culturel et naturel

De nombreux projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation :

- Rénovation de la Chapelle saint Jean Baptiste inaugurée 22 octobre 2022 grâce au soutien du Conseil départemental, régional, de la Fondation du Patrimoine et de la Métropole.
- Organisation régulière de visite guidée de l'église Saint-Benoît par Isabelle CUOCO, restauratrice du Patrimoine visant à faire découvrir le patrimoine de BONSON en évoquant les dessous techniques des œuvres d'art

- Création d'un livret complet sur le patrimoine sacré de BONSON rédigé par Monsieur Luc THEVENON ancien Conservateur en chef des musées de la ville de Nice et Conservateur délégué Antiquité objets d'art des Alpes-Maritimes
- Restauration du mobilier sacré de BONSON. A ce titre le cadre en bois doré de la mort de Saint-Joseph teint par Giuseppe BERTINI a été restauré en 2021 par Isabelle CUOCO. Elle a également procédé en 2022 à une campagne de conservation restauration sur le tableau de Saint Antoine l'ermite ainsi que de son cadre
- Une conférence a été organisée le 26 janvier 2022 au centre universitaire méditerranéen à Nice en partenariat avec la Fondation Du Patrimoine. Animée par Monsieur Luc THEVENON, ancien Conservateur en chef des musées de la ville. Cette Conférence a permis de faire découvrir la richesse du patrimoine sacré Bonsonnois
- Une hallebarde d'offerte a également été restauré bénévolement par un administré Bonsonnois
- Des panneaux d'information vont être installés à l'église saint Benoit et devant toutes les chapelles de la commune. Un QR code renverra sur le site de la commune pour avoir des explications plus complètes sur ce patrimoine. Ce travail a été fait en collaboration avec une infographiste habitant le village, Monsieur THEVENON ancien Conservateur en chef des musées de la ville de Nice et Conservateur délégué Antiquité objets d'art des Alpes-Maritimes, un agent communal et les élus.
- Un panneau intitulé « le circuit des chapelles » sera installé devant la mairie, point de départ du circuit du patrimoine sacré bonsonnois

En vue de poursuivre son action de rénovation de son patrimoine sacré, la commune de BONSON souhaite restaurer l'oratoire « Notre dame de l'Assomption », situé en face du lavoir à la sortie nord-ouest du village sur la route départementale, les travaux de restauration sont estimés à 6600 euros HT

Ce pilon élancé, quadrangulaire est couronné de faïences Art Nouveau (malheureusement abimées avec le temps) et surmontées de plusieurs rangs de briques rouges dont plusieurs sont manquantes.

Sa niche grillagée est à occuper.

La commune est soutenue dans ce projet de réhabilitation par Monsieur Luc THEVENON qui l'accompagne depuis le début de ce vaste programme en aidant à prioriser les projets au regard de la valeur historique du patrimoine immobilier et mobilier sacré.

Ouï le Maire,
A l'unanimité
Le conseil municipal

APPROUVE la demande de subvention d'un montant le plus élevé possible pour rénover l'oratoire communal « Notre Dame de l'Assomption » auprès du Conseil départemental et d'autoriser le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'instruction de cette demande de subvention.

AUTORISE le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'instruction de cette demande de subvention

Le Maire

Jean-Claude Martin

